



Compte-rendu du Comité technique local du 6 juillet 2017

Lecture de notre déclaration liminaire ci-joint.

1) PV de la séance du 19/04/2017 :

F.O.-DGFIP a voté **POUR**. Nous avons cependant réagi suite au PV sur les RAN : comme il est rappelé dans ce PV, l'étude des RAN « est un sujet normé par la Direction Générale qui n'appelle pas de vote » et définie dans la note de février 2017.

Aussi se servir d'un groupe de travail où aucun compte-rendu des débats n'est relaté et dont les observations émises par les OS n'ont pas été prises en compte dans les conclusions, voilà une drôle de façon d'interpréter le dialogue social qui renforce la pensée de Georges Orwell qui déclarait « les intellectuels sont portés au totalitarisme bien plus que les gens ordinaires ».

2) Réorganisation des services chargés des missions domaniales et de la PIE (pour information) :

Au niveau local, les conséquences sont lourdes. Les seuils ont été revus à la hausse concernant l'évaluation domaniale (1/3 du volume total des dossiers en moins).

Si pour le directeur on peut voir le côté positif de la création d'une Direction à part entière immobilière de l'État au lieu d'un simple service, les restructurations envisagées débouchent une fois n'est pas coutume sur des suppressions d'emplois.

S'il ne fait aucun doute que la mission est préservée et toujours exercée au niveau de qualité attendue, des collègues sarthois se trouvent obligés de changer de métier.

Pour mémoire, la mission est délocalisée sur Angers.

3) Bilan du baromètre social 2016 de la DDFIP de la Sarthe (pour information) :

50 % du personnel ont répondu au questionnaire relatif au ressenti des agents quant à leur environnement de travail.

La participation est en légère baisse par rapport à la précédente enquête de 2015.

Pas de surprise sur les résultats :

- 60 % des agents demeurent fiers de travailler pour la DGFIP ; ils apprécient leur travail mais les conditions ne sont pas satisfaisantes.

- 67 % des agents trouvent le rythme de changement au sein de la DGFIP encore trop rapide ;

- seulement 8 % des agents jugent positivement l'évolution du climat social à la DGFIP ;

- seulement 38 % sont satisfaits de la charge de travail ;

- en ce qui concerne le stress lié au travail, les agents l'ont noté 6,5/10. Le niveau est élevé.

Notons enfin que les agents ne sont pas très optimistes sur leur avenir au sein de la prestigieuse DGFIP.

Les agents mettent en avant la faible utilisation de leurs compétences et connaissances. Ils n'ont pas assez de temps pour accomplir un travail efficace. Ils mettent en avant la faible reconnaissance de leur travail.

La présentation de ce baromètre aurait été exploitée efficacement si une analyse écrite et une conclusion sur les propositions de l'administration avaient été réalisées. Car cet outil n'a de raison d'être que s'il permet de constater les préoccupations des

agents et l'évolution des mesures envisagées par la Direction pour y répondre. Force est de constater qu'aucune véritable mesure nouvelle n'est envisagée.

4) Coopération entre la DDFiP de la Sarthe et de la SNCF pour le recouvrement des amendes de transport (pour information) :

La direction nous informe que la SNCF va mettre à disposition un agent qui sera en charge du recouvrement des amendes forfaitaires majorées (AFM) pour défaut de titre de transport.

La valeur ajoutée de l'agent détaché consiste principalement à sensibiliser les contrôleurs SNCF à la collecte minimum d'informations utiles au recouvrement (s'assurer de la bonne adresse, de l'identité...).

La direction espère une plus grande efficacité dans le recouvrement des amendes traditionnellement très aléatoires. Attention au détournement de nos statuts !

5) Déploiement de l'application SIRHIUS (pour information) :

Le progrès En Marche !

On dématérialise la fiche de paye. L'application devrait remplacer les applications GAP et AGORA. Les fonctions de gestion du dossier et de la paye seront regroupées dans les centres de services (CSRH).

Un service d'information aux agents de niveau national sera chargé de répondre aux questions les plus courantes (SIA).

Le service RH de la DDFiP Sarthe sera « centré sur des missions qualitatives de conseil RH ».

C'est le leitmotiv de la direction, se défaire des tâches non nobles répétitives... et se

recentrer sur des choses plus valorisantes ! Mais à chaque fois des suppressions d'emplois à la clef et des agents contraints de trouver une autre mission, un nouveau poste, une nouvelle affectation...

Nous avons évoqué le fiasco de *Louvois* au ministère de la défense : 15 % des soldes des militaires continuent de poser problème chaque mois (en plus et en moins), un coût supplémentaire de 128 millions pour palier les carences du logiciel *Louvois* déclaré « incorrigible » qui ne sera remplacé qu'en 2021 !! ?

Holà, mais à la DDFiP, pas de problème, on a testé et retesté tous les process !

On blinde à mort !

Pour accompagner cette révolution un important programme de formation pour tous est prévu.

Rendez-vous en 2019 pour le fêter !

- Questions diverses :

Nous avons signalé l'humour *made in Bercy*, après la revalorisation des valeurs locatives cadastrales des locaux professionnelles qui suscitera à n'en pas douter interrogations, colères, exaspérations... des usagers ! Nos responsables ont prévu une communication pour lesdits usagers ! Sur les avis de TFPB figurera notamment que « c'est plus simple, plus juste... »

Pour les agents gestionnaires en première ligne, ça sera plus compliqué à souhait !

Mais pas d'inquiétude ! Il y aura des éléments de langage... La novlangue de Bercy...

Communication quand tu nous tiens !

Transfert des EHPAD de Parigné l'Evêque et de St Jean du Bois vers la Paierie Départementale.

Vos représentants **F.O.** - DDFiP :

- Angélique DESPONT, titulaire, SIE Le Mans Sud-Ouest, 02 43 83 85 67
- Anne PUJOL, Paierie départementale Le Mans, 02 43 77 50 47
- Michel DUSONG, titulaire, PCE Mamers, tél : 02 43 31 45 09
- Jean-Yves PERDRIAU, suppléant, PCE Le Mans, tél : 02 43 83 82 86

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>